Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260402-D2026030-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Clotilde LAVISSE, maire d'Arzano.

Etaient présents : LAVISSE Clotilde, AUFFRED Clément, LE ROCH Marie-Françoise, SYLVESTRE Jean-Yves, CORNIERE Aurélie, NOUAILLE DEGORCE Stéphanie, DANIEL Louise, GRAGNIC Marie-Annick, FLECHER Quentin, DE PENFENTENYO Aude

Excusés : FEREZ Crystel ayant donné procuration à LAVISSE Clotilde
LE POGAM Pierre ayant donné procuration à AUFFRED Clément
MOELO Mickael ayant donné procuration à CORNIERE Aurélie
DANIEL Stéphane ayant donné procuration à DANIEL Louise
CLERO Ewen ayant donné procuration à LE ROCH Marie-Françoise

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
15	10	15

Secrétaire de séance : Marie-Françoise LE ROCH

Date de convocation : 26/03/2026 **Date d'affichage** : 07/04/2026

Objet de la délibération : Désignation référent sécurité routière

Madame le Maire informe que la préfecture anime un réseau des élus référents Sécurité routière.

Pour le mandat 2026-2032, chaque commune désigne, par délibération du conseil municipal, un élu référent Sécurité Routière auprès de ce réseau.

Madame le Maire souligne les bénéfices que la commune, dont le bourg est traversé par une route départementale, pourrait tirer de la participation à ce réseau de référents Sécurité Routière et qu'il convient d'étudier attentivement les modalités de cette participation ainsi que les actions déjà menées.

Stéphane DANIEL se propose pour être désigné référent Sécurité Routière.

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,
ENTENDU la candidature de Monsieur Stéphane DANIEL,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

CONSIDERANT l'importance du travail mené par les élus « référents sécurité routière » et l'intérêt pour la commune de participer à ce réseau,
DESIGNE Monsieur Stéphane DANIEL comme élu « référent sécurité routière » pour la commune d'Arzano.

Vote : 15 voix pour

MAIRIE D'ARZANO 29300 (Finistère) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour extrait certifié conforme
Clotilde LAVISSE,
Maire d'Arzano